

Le **Mardi 17 septembre** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 06/09/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier		x		DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick			x	TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe	x			GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves	x			GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean			x	CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			x	BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENTOISE	DANIS Georges			x	SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude		x		BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENTOISE	PENNA Jean-Luc	x			PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie			x		
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x

TOTAL 8 4 13
TOTAL VOTANTS 13
TOTAL VOIX 26

1

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20190917-DEL50-2019-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

DELIBERATION N°50/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 19-456 : CHALLES LES EAUX – ZAC du centre-ville
Demandeur : CHALLES LES EAUX
Portage en cours : 776 000 €
Axe : Logement
Durée de portage demandée : 7 ans
Remboursement du capital stocké : 2 % les 3 premières années puis annuités constantes
Taux de portage annuel HT : 1 % les 4 1^{ères} années puis 1.5 %

Madame Josette REMY quitte la salle

La commune de Challes -les -Eaux, seule commune en carence du département, sollicite l'EPFL pour acquérir une maison en centre-ville. Celle-ci fait partie d'un dernier lot de la ZAC communale non maîtrisé par la commune ou un promoteur.

La propriétaire a souhaité déménager et a informé la commune de son intention de vendre.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Challes-les-Eaux	E740	81 Av. CHARLES PILLET	45 m ²	Sols	UB	462 000 €
Challes-les-Eaux	E742	81 Av. CHARLES PILLET	86 m ²	Sols	UB	
Challes-les-Eaux	E743	81 Av. CHARLES PILLET	80 m ²	Sols	UB	
Challes-les-Eaux	E745 (1/3 indivis)	GRAND BARBERAZ	475 m ²	Jardins	UB	
TOTAL			686 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Madame Josette REMY revient en séance

Le 25/09/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20190917-DEL50-2019-DE
 Date de télétransmission : 26/09/2019
 Date de réception préfecture : 26/09/2019